

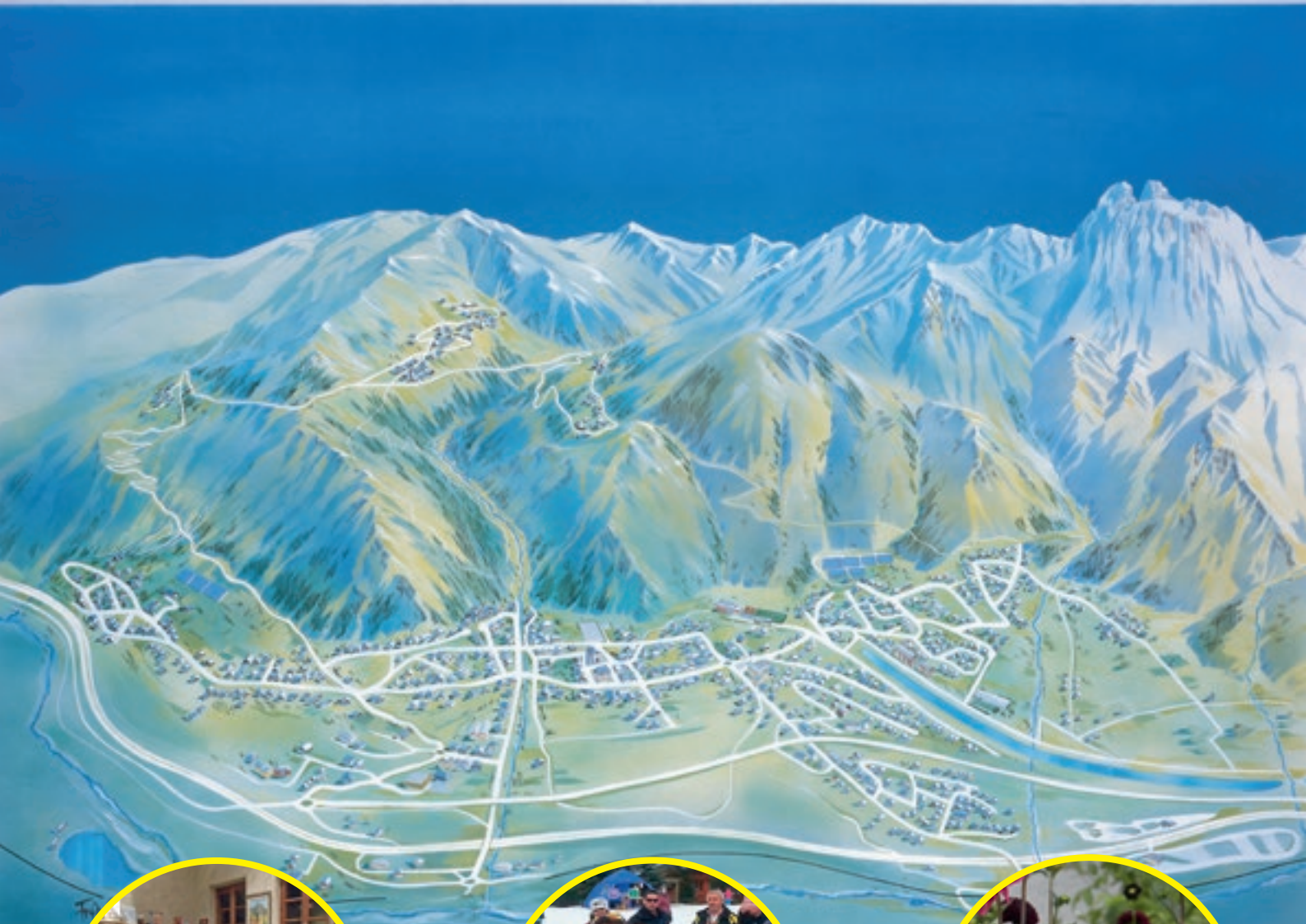


Saint - Julien Montdenis

MAURIENNE



Lo marshyan' grône



Page 8
Les travaux



Page 12 à 26
Les associations



Page 30
Le fleurissement

Informations

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi , mardi 8h-12h/13h30-17h30

Mercredi 13h30-17h30

Jeudi, vendredi 8h-12h/13h30-17h30

Samedi 10h-12h

Adresse : 318, rue du Bourg
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Site internet : www.saint-julien-montdenis.com

M. LE MAIRE

E-MAIL MAIRE :

info@saint-julien-montdenis.com

SERVICE ADMINISTRATIF

Tél. : 04 79 59 60 85 Fax : 04 79 59 59 26

E-MAIL ACCUEIL :

accueil@saint-julien-montdenis.com

E-MAIL SECRETARIAT :

sa@saint-julien-montdenis.com

ASSISTANTE SOCIALE :

Horaires de permanence: Jeudi 9h30-11h30

Tél. Saint-Julien-Montdenis : 04 79 59 66 09

Tél. Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 64 45 30

SERVICE ANIMATION

Pour tous renseignements concernant les associations, la location des salles, s'adresser à Mme Françoise SIBUE à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture.

SERVICE TECHNIQUE :

Horaires de permanence :

de 9h à 11h les mardis et jeudis

Tél. : 04 79 59 65 55 ou 06 61 72 83 59

e-mail : st@saint-julien-montdenis.com ou

jlst@saint-julien-montdenis.com

SOREA : Plus de permanence en mairie

En cas de besoin adressez-vous directement au siège de la SOREA zone du pré de Pâques

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 18h

ADRESSE : Zone du Pré de Pâques

73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS

Tél : 04 79 64 02 11 FAX : 04 79 83 20 77

Site : www.sorea-maurienne.fr

Email : accueil@sorea-maurienne.fr



TRANSPORTS:

Ligne régulière de bus les mardis, mercredis et samedis le matin et l'après-midi

Renseignements : 04 79 83 45 45 ou

sur le site www.coeurdemaurienne.com



ADMR :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h.

Jeudi de 14h à 17h30. tél **04 79 56 87 35**

POLICE MUNICIPALE :

Noémie Milleret 06 89 31 87 79

pm@saint-julien-montdenis.com

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture lundi (16h30-19h) mercredi (9h-11h 30/16h30-18h30)

Ecole primaire

Tél 04 79 59 62 92

Médecin

Tél 04 79 59 67 59

Gendarmerie

Tél 17

Ecole maternelle

Tél 04 79 59 61 61

Pharmacien

Tél 04 79 59 64 83

Samu

Tél 15

Services religieux

En cas de besoin contacter le presbytère de St Jean de Mne
Tél 04 79 64 06 64

Kinésithérapeute

Tél 04 79 59 62 20

Pompiers

Tél 18

Sous-préfecture Tél 04 79 64 07 00 Fax. 04 79 59 95 27

Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi (8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h)
vendredi (8h30 - 11h45)

Communauté de Communes

Cœur de Maurienne

Tél 04 79 83 07 20 Fax 04 79 83 07 21

Syndicat de Pays de Maurienne

Tél 04 79 64 12 48

ONF

Tél 04 79 59 61 49

Sirtom déchetterie Tél 04 79 59 63 52

Horaires d'ouverture du lundi au samedi (8h00 - 12h / 14h00 - 17h30)



Incontestablement l'évènement majeur de cette fin d'année 2013 aura été la signature le 16 décembre, après l'accord des autorités Française et Européenne, de l'acte final de vente actant la cession par Rio Tinto Alcan des sites industriels de Saint Jean de Maurienne et de Castelsarrazin au consortium Trimet-EDF.

Cette reprise d'un site industriel majeur pour notre territoire par une entreprise

familiale allemande adossée à EDF, le premier producteur et distributeur d'électricité en France et dans le monde est prometteuse à plus d'un titre.

D'abord le fait que Trimet est une entreprise à caractère familial qui a une vraie stratégie de développement sur la filière aluminium qui est son cœur de métier alors que Rio Tinto Alcan était une multinationale plutôt axée sur l'extraction de minerais. Ensuite parce que Trimet est une entreprise basée en Allemagne et que cela rapproche grandement le centre de décision des sites Français alors que les sièges sociaux de Rio Tinto Alcan étaient plutôt au Canada (Montréal) ou en Australie (Melbourne).

Enfin parce que la nouvelle société Trimet France s'associe pour ce rachat au géant EDF qui rentre au capital à hauteur de 35% et lui assure un accès à l'énergie électrique indispensable à la production d'aluminium par électrolyse.

Je peux témoigner de l'énergie déployée par tous les élus de cette vallée pour sauver ce site industriel tant nous étions tous convaincus de son rôle central dans l'économie de notre territoire. Une nouvelle page de l'histoire de l'aluminium s'ouvre en ce début d'année 2014 et nous ne pouvons que nous en réjouir. D'autres défis nous attendent pour que la vallée de la Maurienne poursuive un développement harmonieux qui permette à chacune et chacun de continuer à vivre et à travailler « au pays » et notamment le développement des réseaux de communication à très haut débit basés sur la technologie fibre optique.

Notre commune se trouve au centre de ce grand projet innovant visant à faire de la Maurienne une « Smart vallée ». Grâce aux efforts conjugués de la communauté de commune cœur de Maurienne, de la société « Fibréa » (filiale de la SOREA nouvellement créée) et de la société Alliance Réseaux nous sommes devenus la porte d'entrée du très haut débit en Maurienne. La bande passante très haut débit, acheminée via la fibre optique de l'A43 depuis Turin, irrigue depuis peu la salle serveur de la CCCM (« data center ») située sur la zone d'activité du Pré de Pâques. De ce point de connexion, les réseaux très haut débit repartent vers les sites les plus demandeurs de cette nouvelle technologie que sont les zones d'activités et les stations de ski. Dès cet hiver, les stations de Val Fréjus, des Karellis, de Valloire, de la Toussuire seront « connectées » !!

Volontarisme pour le maintien de l'industrie sur notre bassin, volontarisme pour préparer l'avenir en restant à la pointe de l'innovation sur les énergies renouvelables et les réseaux de communication du futur voilà la voix que nous avons choisie pour assurer l'avenir de notre commune.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, chers(es) concitoyens(nes) tout le meilleur possible pour cette nouvelle année 2014.

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns » (Jacques Brel).

Sincèrement vôtre Le maire, Marc TOURNABIEN

SOMMAIRE

| | |
|--------------|-----------------------|
| Page 2 | Informations |
| Page 3 | Édito / Sommaire |
| Page 4 | Conseil municipal |
| Page 5 | Projets CCCM |
| Page 6 | Prix Saint Julien |
| Page 7 | Environnement |
| Page 8 à 9 | Les travaux |
| Page 10 à 11 | Etat civil |
| Page 12 à 26 | Les associations |
| Page 27 | Histoire |
| Page 28 à 29 | Les écoles |
| Page 30 à 31 | Le fleurissement |
| Page 32 à 33 | Nouvelles entreprises |
| Page 34 à 35 | Les brèves |

Magazine semestriel édité par
la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Directeur de la publication

Marc Tournabien, Maire

Rédaction

Le conseil municipal

Crédit photos

Photothèque mairie

Conception Impression

L'atelier "DIAPH" - www.diaph-atelier.com

Tirage

1000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé
avec encres à base végétale

Mairie de Saint-Julien-Montdenis

318, rue du Bourg

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél. 04 79 59 60 85

Conseil Municipal

Décisions prises par le conseil municipal au 2ème semestre 2013

Le 20 juin 2013

Le conseil approuve :

les délibérations du CCAS proposées par M Marcel BOCHET :

- la maison Carraz est choisie pour le repas des aînés du 6 octobre 2013

- « Artisans du Monde » est retenu comme prestataire pour le cadeau de fin d'année des personnes de plus de 70 ans.

Le conseil approuve :

- une décision modificative (300 euros) sur le budget principal pour pouvoir financer le rachat de terrains à Villardclément occupés par la construction du merlon,

- le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour 2012,

- le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif pour 2012,

- l'initiative d'un SCOT (schéma de cohérence territoriale) Maurienne et donne son accord pour le transfert de la compétence élaboration d'un SCOT à la CCCM,

- l'achat de 29 parcelles appartenant à la SPA de Lyon pour un prix de 1992,00 euros,

- la cession de la parcelle 2518 section 12 au lieu-dit « Champ Marchand » de 54m² à M TOYE.

Le conseil donne son accord :

- pour la création d'une convention avec la SOREA via sa filiale SUN'ALP pour la construction de 3 ombrières photovoltaïques vers le gymnase, cette convention fixant les modalités de construction de celles-ci et leur cession au bout de 30 ans à la commune,

- pour lancer la procédure de modification du PLU afin de pouvoir modifier le zonage de certains terrains nécessaires à l'extension de la zone d'activités du Pré de Pâques.

Le conseil accepte :

deux renouvellements de demande de subvention :

- une auprès du Conseil Général pour les travaux à réaliser rue du Capitaine Bulard et rue de la Rochelle,

- une auprès de l'état pour la réfection des corniches de l'église.

Le 4 septembre 2013

Le conseil donne un avis favorable à la vente de la parcelle n° 2251 section I au lieu-dit « Champbrune » d'une superficie de 575m² à M BUFFARD Noël et Mme VANDERHAEGEN Alexandra pour un prix de 37 375€.

Aucun acquéreur ne s'étant manifesté pour l'achat de l'école du Claret au prix fixé le 31 mai 2011, le conseil décide de revoir le prix et le fixe à 220 000€.

Le conseil autorise M le Maire :

- à réaliser la vente du lot n°1 de 545m² du lotissement « Clos des Vignes II » à M et Mme BOUDINET pour un prix de 42 368.30€ TTC,

- à acquérir au nom de la commune des parcelles à Mme Annie ANDRE pour un montant de 115.20€ (celles-ci ayant étéquisitionnées pour la construction du merlon de Villardclément. Le conseil décide d'acquérir le bâtiment de M CHWALKOWSKI, situé 283, rue du Bourg en très mauvais état pour le démolir afin d'y implanter des parkings.

Le conseil accepte :

- les décisions modificatives des budgets du lotissement Clos des Vignes 2 (10 000€) et du budget général proposées par Mme Evelyne LESIEUR,

- l'instauration du paiement d'une somme de 20€ à chaque fois qu'un habitant demandera l'ouverture ou la fermeture d'une vanne d'eau communale,

- la modification de statuts de la CCCM afin qu'elle puisse prendre la compétence élaboration du SCOT mise en place par le SPM,

- la mise en place d'une convention avec la CCCM qui a la compétence transport urbain et qui se propose d'équiper tous les abris bus et d'en assurer l'entretien.

Le conseil vote un taux de 4 pour la taxe finale d'électricité, celle-ci ayant été instaurée en 2010 et étant obligatoire (loi NOME sur l'organisation du transport de l'électricité).

Le conseil approuve la demande de subvention auprès du Conseil Général pour finaliser le classement des archives de Montdenis.

M le Maire informe le conseil que notre commune a reçu un prix au niveau national et européen des villes et villages équipés en énergie renouvelable.

Notre commune a été sollicitée par l'ASDER pour participer au Défi Familles à énergie positive.

Le 29 octobre 2013

Le conseil autorise à l'unanimité M le maire :

- à vendre la parcelle n° 631 section G de 140 m² au prix de 15€ le m² au SIRTOMM (celle-ci étant située sous le bâtiment du SIRTOMM),

- à signer la convention avec la STRF pour la mise en place de filets de protection au-dessus de l'autoroute vers Villardclément,

- à signer la convention avec le « Pied à l'étrier » pour la mise à disposition de parcelles communales nécessaires à son activité,

- à signer la convention avec l'ASDER pour l'organisation du « défi famille à énergie positive »,

- à valider le montant de la redevance France Télécom pour occupation du domaine public, cette année elle s'élève à 2011, 35€,

- à demander une subvention à l'État et au Conseil Général de la Savoie pour la réfection de la toiture de la mairie (23 000€ ht),

- à demander une subvention au Conseil Général pour la réfection des corniches de l'église,

- à signer le nouveau bail avec TDF pour son relais au Bochet (3200€ par an).

Le conseil approuve les délibérations du CCAS proposées par M Marcel BOCHET :

- accord pour une aide de 250€ à une personne en difficulté,

- rappel des conditions d'octroi des bons de chauffage et mise à jour des indices,

- 110 personnes ont participé au repas offert par la commune,

- création d'une mini-crèche par la CCCM (ouverture début avril 2014).

Le conseil décide :

- d'appliquer à compter du 1er janvier 2014 une augmentation de 0.10€/m³, soit 5c d'euro pour la distribution d'eau potable et 5c d'euro pour la collecte des eaux usées portant ainsi le prix du m³ à 3.07€ toutes taxes comprises,

- de geler 20% de la subvention des associations qui n'ont pas participé à l'organisation de la fête patronale.

Le conseil donne mission au maire pour mandater le centre de gestion qui a pour tâche de contacter les différents assurances pour participer à la protection sociale complémentaire « prévoyance » pour ses employés.

Le conseil accepte d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 000€ à l'école maternelle pour l'organisation d'une classe de découverte dans le Vercors du 22 au 24 avril 2014.

Le conseil vote à l'unanimité l'adhésion de la commune à l'Association Nationale des Elus de la Montagne (cotisation annuelle de 312, 63€), ainsi qu'à la société d'économie alpestre de Savoie(60€ par an).

Le conseil accepte de passer en non valeur des factures d'eau non payées à ce jour malgré de nombreuses relances (741, 97€) et jugées irrécouvrables.

Projets CCCM

Actions de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne (CCCM) à Saint-Julien-Montdenis

① ZAC du Pré de Pâques :

Projet d'extension de la ZAC du Pré de Pâques
La CCCM a choisi Saint-Julien pour développer son offre de terrains viabilisés à destination des entreprises. Après un long travail préparatoire, le dossier d'extension de la ZAC du Pré de Pâques a été déposé en préfecture. Il s'agit de réaliser dès 2014 la desserte et la viabilisation de deux hectares de terrain pour l'implantation de nouvelles entreprises sur notre commune.

Convention entretien ZAC :

La commune et la CCCM ont signé ensemble une convention stipulant que l'entretien des voiries, espaces verts, réseaux de la zone d'activité du Pré de Pâques seraient désormais à la charge de la CCCM au titre de sa compétence économique.

② Mini-crèche :

La CCCM a choisi de décentraliser sur Saint-Julien sa politique petite enfance en créant sur notre commune une mini-crèche destinée à l'accueil des enfants de 3 mois à quatre ans. Ouverture début du printemps 2014.

③ Vin'alp :

A l'initiative de la CCCM, dans le cadre du projet européen Vin'Alp et sous la maîtrise d'œuvre de l'association Solid'Art, le vignoble s'étend à Babylone, repoussant les friches envahissantes de ce secteur.

④ Travaux de remise en état des terrains de l'AFP de St-Julien :

La CCCM au titre de sa compétence environnement et cadre de vie a mené une action de débroussaillage sur des terrains en friche en bordure du torrent du Claret. L'AFP de Saint-Julien veillera à ce que ces terrains remis en état restent entretenus.

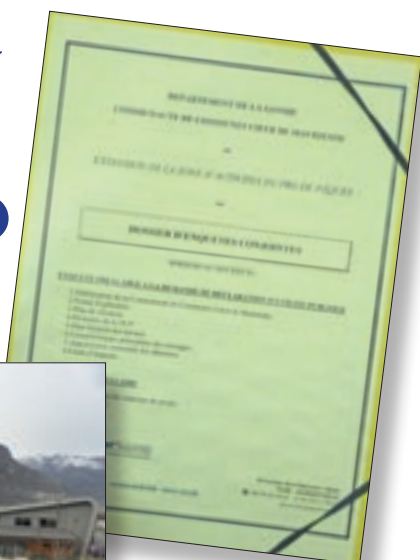
⑤ Réinstallation d'un couple d'exploitant à la ferme de la CCCM à Montdenis :

Après dix années d'exploitation par la famille DETRE, la gestion de la ferme communautaire de Montdenis a été confiée à Guillaume TARAJAT et Mélanie BRUN, jeune couple d'agriculteurs. Un crédit bail consenti par la CCCM leur permettra à terme de devenir propriétaire du bâtiment.

⑥ Alimentation en eau des alpages de Grenis et Montandré à partir du réservoir de Montdenis :

La CCCM, au titre de sa compétence soutien à la filière agricole, réalise actuellement l'alimentation en eau des alpages de Grenis et de Montandré à partir du réservoir communal de Grenis. Afin de sécuriser l'alimentation de ce réservoir il sera relié au réservoir communal de Montdenis où la ressource en eau est largement excédentaire.

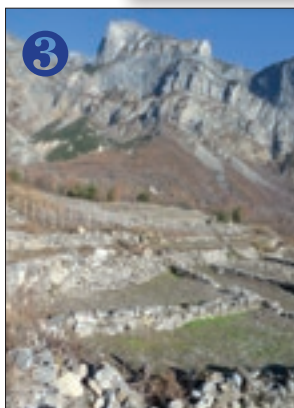
①



②



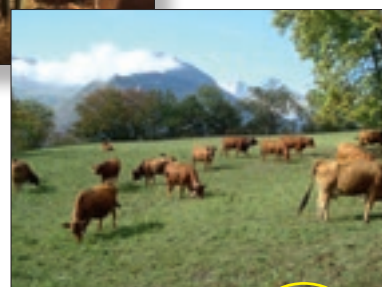
③



④



⑤



Villes 100%
énergies vertes

Saint-Julien
-Montdenis
3ème prix
européen aux
Championnats
de ligue à Kassel

LA TRANSITION ENERGETIQUE DEJA EN MARCHE




C'était loin d'être gagné et ce n'est pas sans un certain trac que Marc TOURNABIEN, Maire de Saint-Julien-Montdenis, accompagné et soutenu par un représentant de SOREA et plusieurs membres du Comité de jumelage de Saint-Jean-de-Maurienne/-Bad-Wildungen, s'est rendu, fin septembre, dans le somptueux palais des Congrès de Kassel (D),

pour les résultats du RES European Champions League (Championnat d'Europe des villes 100% Energies renouvelables).

800 candidats, 28 nations représentées, le challenge était de taille... Et voilà, Saint-Julien-Montdenis est arrivé 3ème !

L'intense satisfaction générée par ce classement plus que flatteur a été tempérée par un grand sentiment d'humilité devant les réalisations exposées par les autres lauréats qui ont montré à la délégation française, la longueur du chemin à parcourir avant d'accéder à une véritable autonomie énergétique.

Saint-Julien-Montdenis 
Savoie

Brûlage déchets verts

Le brûlage à l'air libre est interdit

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

> Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Quelques chiffres...



Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...*

... 5 900 km
parcourus par une
voiture diesel
récente
(18 400 km pour une essence)

... 3 mois
de chauffage
d'un pavillon
avec une
chaudière
au fioul



... 70 à 920
trajets
en moyenne
pour rejoindre
la déchetterie
située à 20 km

*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, **près de 18 %** de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.



Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Rhône-Alpes
Service Ressources Énergie Milieux
et Prévention des Polluants,
Unité Air Énergie
69453 Lyon cedex 06
TÉL. 04 26 28 60 00

Crédit photos :
Chambéry métropole,
Colin Laurent pour Chambéry
métropole

Crédit photos :
Chambéry métropole,
Colin Laurent pour Chambéry
métropole

Le brûlage à l'air libre Une pratique polluante



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

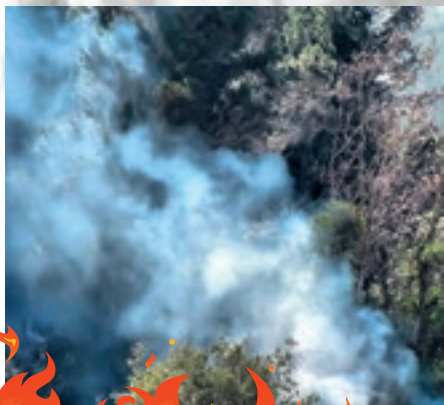


PRÉFET
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Ce document édité par la préfecture de la région Rhône-Alpes rappelle une fois de plus que le caractère très polluant du brûlage des déchets verts est aujourd'hui avéré et fait l'objet d'une interdiction très stricte

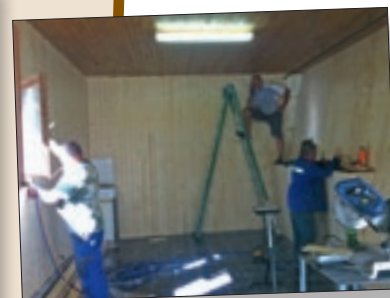
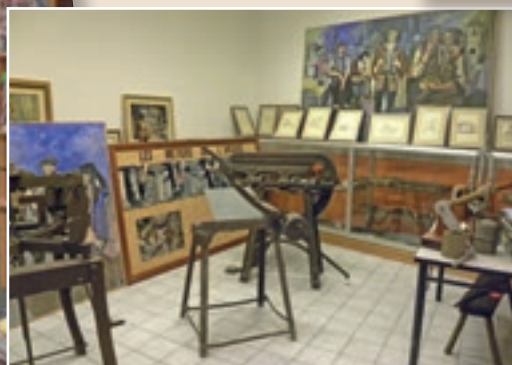


**Soyons tous responsables !
Ne disons plus « on a toujours fait ça ».
Évitons de nous intoxiquer, d'intoxiquer
nos voisins ou nos enfants.
Compostage ou transport à la déchetterie sont
des solutions faciles qui améliorent la qualité de
notre environnement.**

Les travaux

TRAVAUX REALISES AU 2ème SEMESTRE 2013

- Travaux d'enfouissement de l'éclairage public de l'Espace Sportif et Culturel de la Croix des Têtes
- Terrassement devant le gymnase pour la réalisation du parking et la construction des ombrières photovoltaïques
- Réfection du réseau eaux usées du chalet et vestiaire foot
- Réalisation d'une chambre de vannes et mise en place d'un compteur pour FERROPEM
- Reprise de branchement sur voirie communale
- Mise en place d'un miroir route du Claret (face à la rue des Fontanettes)
- L'isolation du plafond d'une salle de cours à la salle de musique
- Mise en souterrain des réseaux électrique et PTT de Mr AMEVET suite à la chute d'un poteau électrique route du Claret
- Viabilisation parcelles pour lots à construire
- Rénovation local chasse par les bénévoles de l'ACCA



rénovation à la bibliothèque

local chasse



Avant

Terrassement devant le gymnase



Les travaux

TRAVAUX REALISES AU 2ème SEMESTRE 2013



Travaux réalisés par les entreprises extérieures

- Travaux d'enrobés devant l'espace de la Croix des Têtes par l'entreprise COLAS
- Réfection de l'adduction au niveau de la Culaz réalisée par l'entreprise Manno
- Acquisition Kangoo électrique
- Pose des varilums
- Ventilation église
- Ombrières photovoltaïques

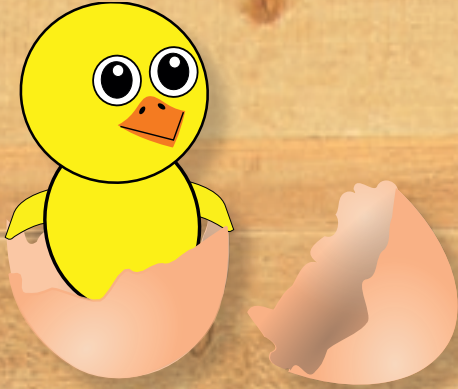


Pose des varilums

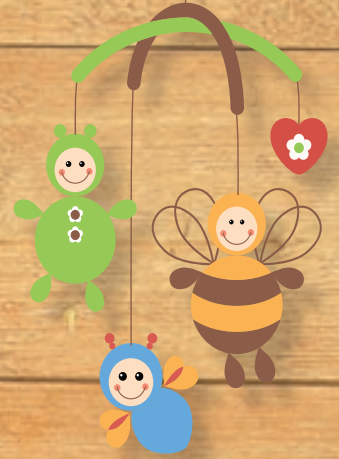


Etat civil

Il sont nés en 2013



- 01- le 11 mars Louane, Mariza LEARD
- 02- le 12 mars Léo SALVADOR
- 03- le 16 juin Julia RICHARD
- 04- le 17 juin Taodenn, Bongo MASSON
- 05- le 28 juin Thomas, Alban BORJON
- 06- le 11 août Lilian, Patrice FAVRE
- 07- le 16 août Loan FORNER
- 08- le 26 novembre Kelly, Hope VARESANO



05



06



07



Etat civil

Ils se sont dits OUI en 2013

Le 27 avril

Laurentino DOS SANTOS SILVA et Nelly, Marie Julia CHAIN

Le 20 juillet

Cédric, Axel SBRIZZI et Laurence, Christine DELEGLISE

Le 27 juillet

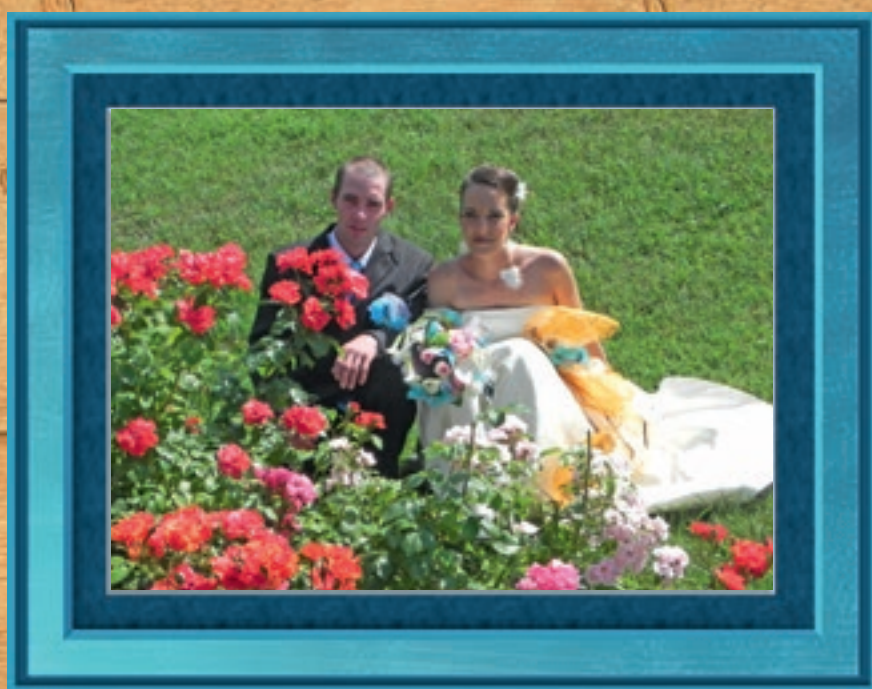
Florian COSME et Gaëlle, Valérie, Adeline HERRERO

Le 28 septembre

Romain, Roger, Pierre JOULLIN et Amélie, Ginette, Andrée FELIX



Florian COSME et
Gaëlle, Valérie, Adeline
HERRERO



Décès et sépultures fin 2012 et 2013

le 29 décembre 2012

Amevet Régis , 92 ans

le 12 janvier 2013

Coutaz Emelina, née Bellet 82 ans

le 27 février 2013

Rappeneau Michel 50 ans

le 1 mars 2013

Carraz Yvonne, née Borjon 90 ans

le 8 mars 2013

Viard Denise, née Buttard 85 ans

le 21 mars 2013

Bard Yvonne, née Vuillermet 101 ans

le 7 juillet 2013

Veyron Maurice, 79 ans

le 7 août 2013

Pasquier Jean-Claude, 69 ans

le 21 août 2013

Traversaz Maryse, née Riondet 72 ans

le 23 septembre 2013

Martoia Emile, 90 ans

le 27 septembre 2013

Viard Robert, 77 ans

le 29 novembre 2013

Roche Alice née Pommier, 88 ans

le 8 décembre 2013

Giraud Suzanne née Féaz, 78 ans

le 16 décembre 2013

Cibrario Denise née Collombet, 98 ans



Les Associations

Club des Sports Montricher - Albanne - les Karellis

Les enfants âgés de plus de 6 ans peuvent intégrer le club pour la pratique du ski alpin et du ski de fond en compétition. En effet l'hiver 2013 a vu le reprise du **groupe de fond** avec aux commandes de l'entraînement **Sabine Pasquier**, ancienne athlète du club. A noter que plusieurs anciens du club ont également repris leur licence ce qui a permis une belle cohésion sur les courses. **Mathis Favier** quant à lui a intégré le collège Maurienne à Modane et a participé à de nombreuses courses. **Pour la saison 2013-2014** le groupe fond s'est densifié avec une douzaine de jeunes qui participeront à l'entraînement et aux courses.



Quelques résultats des athlètes de haut niveau section fond :

LOUIS DESCHAMPS :

Vainqueur de la 1ère et de la 3ème étape du trophée de Beaufort.

Vainqueur de la Savoyarde

4ème étape du Trophée du Beaufort à VALLOIRE : 3ème place en duo avec PIERRE GUEDON

3ème à la Vincent JAY cet été en ski roue.

PIERRE GUEDON :

Vainqueur du 50km classique de la Transjurassienne

Vainqueur du marathon de Bessans

Vainqueur du marathon de l'Engadin en Suisse

4ème étape du Trophée du Beaufort à VALLOIRE : 3ème place en duo avec LOUIS DESCHAMPS

Souhaitons-lui une belle aventure aux Etats-Unis pour la saison 2013-2014 à l'université de DENVER sous les couleurs de notre club.

Côté Alpin, l'hiver 2013 a été marqué par la fin de carrière professionnelle d'**ALEXANDRE PASQUIER**.

Il rejoindra le groupe entraîneur sur l'hiver 2014 suite au départ de **JEAN-DENIS VOUTIER**.



Les Associations



Le groupe grand prix s'est illustré sur différentes courses :

MATHILDE VERNEY : Grand prix de Valloire

CHARLENE MAGNIN : Grand prix de Saint Colomban et de Valmeinier

MARINE LECOMTE : Grand prix des Karellis (à noter qu'elle a cassé l'œuf aux côtés d'**ALEXANDRE PASQUIER** le vainqueur chez les garçons)

AMELIE REYNAUD PASQUIER :

Grand prix de Saint Sorlin

VALENTIN REYNAUD PASQUIER :

Grand prix d'Aussois

La saison 2013-2014 marquera l'entrée de **CHARLENE MAGNIN**

au district haut niveau à Moutiers et de **MARINE LECOMTE** au district à Moutiers. Une riche année pour elles, souhaitons-leur beaucoup de réussite. Les 2 groupes des plus jeunes se sont également illustrés sur les diverses courses auxquelles ils ont participé.

Côté bénévoles, la fin de l'hiver 2013 a été marquée par le départ de la présidente **LAURE PASQUIER** qui a mené le club durant deux années.

Un grand merci également à **THIERRY CHOMAZ**, vice-trésorier qui quitte le bureau du club après 22 années de bons et loyaux services.

De nombreux stages physiques sont également

proposés par nos entraîneurs en automne et en été afin d'optimiser la cohésion de groupe et de maintenir la condition physique de nos athlètes. Certains d'entre eux souhaitent intégrer le haut niveau, d'autres veulent passer leur Diplôme d'Etat,

comme leurs aînés devenus aujourd'hui moniteurs sur la station. Tout cela ne serait pas possible sans le soutien

financier de nos partenaires. La présence des parents bénévoles sur les différentes courses et animations contribue également fortement à l'équilibre financier de l'association. Un grand merci à eux.

Vous pouvez suivre l'actualité du club sur notre site :

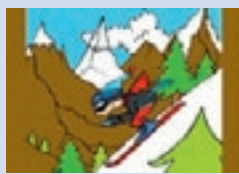
www.clubdessportsleskarellis.e-monsite.com

GUILLAUME LAURENT,
Président



Pour l'hiver 2014 le bureau
Président : **GUILLAUME LAURENT**
Vice-président : **PATRICK JONARD**
Trésorière : **CHANTAL PASQUIER**
Vice-trésorière : **GAELE PASQUIER**
Secrétaire : **SYLVAIN LECOMTE**
Vice-secrétaire :
Morgan JONARD DUMONTEL

Les associations



Association ski & montagne

Voilà, la neige a fait son grand retour pour le bonheur de tous les amoureux de la glisse. Alors une nouvelle saison s'annonce pour notre association. Si vous aimez le ski, le surf, les balades en raquettes...n'hésitez pas, venez

nous rejoindre. Les sorties sont variées et se déroulent dans les stations de Maurienne ou de Tarentaise.

Que vous soyez seul ou en famille, adhérez à notre association car plus nous serons nombreux, plus les stations nous accorderont des tarifs préférentiels.

Vous trouverez notre calendrier des sorties comprenant le montant de l'adhésion ainsi que le tarif proposé sur tous les panneaux d'affichage de notre commune.

C'est avec impatience que nous vous attendons et avec un grand plaisir que nous vous accueillerons.

Le Président, Mr Alain Duc



De gauche à droite :
MARTOCCI Bruno, PETTIGIANI Pierrot, GERMAIN Michel (président)
CHIABERTO Luigi, BRUNO Lino

LA BOULE ARDOISIÈRE

Cette année, la Boule Ardoisière devait recevoir ses amis de Villar Focchiardo dans le cadre du jumelage, étant donné que l'année passée, elle avait été invitée en Italie. C'est en 2008 que tout a commencé, avec l'aide du Comité du Jumelage.

C'est avec regrets qu'elle a appris, qu'ils ne pouvaient honorer notre invitation, la cause étant le manque de personnes.

Il faut savoir qu'à Villar Focchiardo, il n'y a pas de société de boules. Et c'est comme partout, les boulistes vieillissent. Le peu de boulistes qui restent, sont des joueurs certes d'un certain âge, mais des joueurs chevronnés qui font beaucoup de compétitions. Ils sont licenciés dans le village voisin BORGOGNE, qui comme Saint-Julien a une société et un boulodrome couvert.

Pour pouvoir garder cette amitié, le président Michel GERMAIN a invité les joueurs de Villar Focchiardo pour le concours de doublettes du lundi 2 septembre (concours de la vogue).

Après le repas de midi pris en commun au boulodrome avec les dirigeants de la Boule

Ardoisière et des membres du comité de Jumelage, deux équipes participaient au concours.

Les parties furent âprement disputées, ce sont les deux équipes italiennes qui se retrouvèrent en finale, après avoir battu en demi-finale les doublettes locales :

Michel GROS-Patrick BROTTTO et
Pierre CHATEL-Michel GERMAIN

Lors de ces ultimes parties, nous avons été honorés de la présence de Marc TOURNABIEN maire, Jean-François THIAFFEY adjoint aux sports et de Marcel VIARD.

Très heureux de cette agréable journée, c'est vers 23 heures que nos amis Italiens prirent le chemin du retour, en emmenant avec eux, coupes et fleurs récompensant les finalistes.

Le président, espère grâce à cette belle journée, pouvoir garder quelques années encore cette amitié qui unit les boulistes de Villar Focchiardo à ceux de Saint-Julien-Montdenis.

Michel GERMAIN



Les associations

ASSOCIATION CREMATISTE



L' Association Crématisse «La Flamme de Maurienne» fêtait cette année ses 30 ans d'existence. En effet, elle fut créée en 1983 à Aiton.

Elle compte aujourd'hui 320 adhérents, répartis dans les 62 communes de Maurienne .

L'Assemblée Générale se déroula le dimanche 3 mars, à la salle Pré-Copet à St-Jean-de-Maurienne et le repas à l' Espace Culturel et Sportif de la Croix des Têtes à Saint-Julien-Montdenis.

70 personnes avaient répondu présentes pour fêter cet anniversaire.

L'Association tient à remercier sincèrement les municipalités de St-Jean-de-Maurienne et de St-Julien-Mont-Denis, pour le prêt des salles.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration en date du 25 mars, un nouveau président a été élu. En effet, après 16 années de forte implication dans l'Association, Michel GERMAIN, a éprouvé le besoin de passer le relais de la présidence. Il reste quand même administrateur et représentant de Mutac.

Les rênes de l'Association sont maintenant entre les mains de M. Pierre SANTORE résident à St Rémy de Maurienne. Mme Marie - Louise LISA reste secrétaire, ainsi que Mme Gisèle MUSIANI trésorière. Mme Madeleine MAGNIN est responsable sur la commune de St-Julien-Mont-Denis et de Montricher.

Suite au changement de président et en accord avec le Conseil d'Administration, le siège social qui était chez M. GERMAIN, est transféré à la mairie de Saint-Jean- de-Maurienne.

En accord avec M. le Maire et moi-même, Noël BARD, responsable des espaces verts dans la commune, a réalisé un magnifique aménagement du site cinéraire.

L'Association le félicite et le remercie du travail réalisé.

M. GERMAIN



Les associations



- Infos pratiques
- Entrée libre et Gratuite
- Horaire d'ouverture au public
- Lundi 16h30 à 19h
- Mercredi 9h30 à 11h30 – 16h30 à 18h30

* Opération «Premières Pages»

Le samedi 14 Septembre, une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont pu assister au spectacle inédit de la compagnie Yannim : «L'arbre à rêves de mon papa». Un spectacle plein de tendresse, d'humour où marionnettes et peluches ont pris vie sous les regards émerveillés des petits et des grands,



* «Le secret d'Alice»



Durant le mois de septembre, une exposition-jeu a été mise en place à la bibliothèque avec le concours de Savoie-Biblio. Les classes des écoles y ont participé avec enthousiasme.

«Jeudi 26 Septembre nous sommes allés à la bibliothèque de Saint Julien. Nous avons fait un jeu. Il faut retrouver des indices pour deviner le code secret pour ouvrir le coffre. Nous avons réussi à trouver le code. Dans le coffre il y avait un livre sur Alice au pays des merveilles ! Ensuite on a regardé des livres et chacun en a choisi un pour la classe» Texte rédigé par la classe de grande section

Ce fut également l'occasion d'une ouverture exceptionnelle de la bibliothèque le mercredi 15 octobre de 13h30 à 18h30 afin de permettre au plus grand nombre de percer le secret d'Alice,

* Accueil de classes

Depuis le mois de septembre, l'ensemble des classes de l'école maternelle vient régulièrement à la bibliothèque. Cette année un partenariat a été engagé autour du prix des Incorruptibles et à chaque séance, nous travaillons autour d'un ouvrage. Une activité manuelle ou d'écriture est proposée ainsi qu'une histoire, bien souvent, mise en scène par les bénévoles.



A chacun son prix littéraire !



* Prix Rosine Perrier

Le 12 Octobre le prix Rosine Perrier a été remis à François GARDE pour son roman «Ce qu'il advint du sauvage blanc», lors du salon du livre d'Hermillon. Le nombre de lecteurs croissant de la sélection du prix nous incite à reconduire notre participation au prix pour l'année à venir.

Les associations

* Prix AlTerre-ado



Et c'est reparti !!! Cette année encore, dans votre bibliothèque vous trouverez la sélection du prix littéraire des adolescents. Chacun peut lire à son rythme les six romans ou seulement quelques-uns ou un seul.

Le palmarès s'effectuera grâce à vos avis de lecture et le prix sera décerné à l'auteur que vous aurez plébiscité.

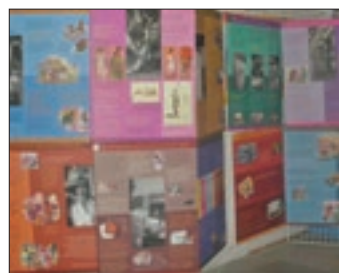
Retenez tout de suite cette date : le samedi 5 avril 2014, le 6e Prix alTerre ado sera remis, nous l'espérons en votre présence, lors du forum qui se déroulera durant le festival du livre jeunesse d'Aix-les-Bains Lire aux Aixclats.

* Prix «Les Incorruptibles»

Pour la première fois, la bibliothèque participe, en partenariat avec les écoles, au prix national «Les Incorruptibles» qui se déroule du 15 octobre au 22 mai. Pour participer, rien de plus simple : emprunte les livres de la sélection correspondant à ta classe et fais-toi connaître auprès des bénévoles qui te remettront les bulletins de vote pour que tu puisses donner ton avis.



* A voir, à lire, à entendre en 2014



* « Comment un livre vient au monde »

13 Janvier-12 Février

L'exposition relate les différentes étapes qui jalonnent la conception d'un album à son arrivée entre les mains d'un lecteur. Elle sera accompagnée d'une ouverture exceptionnelle de la bibliothèque le vendredi 24 Janvier à partir de 18h pour une démonstration de reliure et un atelier d'enluminure (sur inscription).

* La semaine de la langue française

15-23 Mars

Le thème 2013-2014 illustre la capacité de notre langue à accueillir les inventions verbales – lexicales, sémantiques, graphiques ou sonores – les plus inattendues. L'occasion pour «Dis -moi dix mots à la folie» d'ambiancer la bibliothèque à travers une exposition complètement timbrée pour permettre au plus grand nombre d'entre vous de s'enlivrer.



* Lecture publique

Courant Juin

Patrick LIAUDET, écrivain savoyard, nous proposera «Petites musiques de souvenirs».

Durant 1 heure (environ) de nostalgie, de tendresse en toute simplicité... avec une lecture d'extraits de ses 3 romans, extraits entrecoupés de 6 chansons (accompagnées à la guitare)

...et pour clore la soirée, échange avec l'auteur et dédicaces pour ceux qui le souhaitent.

Prêt : 4 livres et 3 revues
Durée : 3 semaines
Adhésion : Gratuit jusqu'à 18 ans
Adulte et famille : 10€ par an

Les associations

Samedi Ski

LES SORTIES EN SKI DU SAMEDI APRÈS-MIDI

Comme chaque année, l'AMICALE LAÏQUE (SAM'DI SKI) de Saint-Julien-Montdenis vous propose des sorties en ski, **le samedi après-midi**, sur les pistes de la station des Karellis, **du 11 janvier au 29 mars 2014**.

Ces sorties de ski se font dans un climat convivial, vos enfants et vous-mêmes pouvez évoluer par petits groupes, suivant votre niveau. L'encadrement des enfants est assuré par des parents bénévoles. Vous êtes les bienvenus pour renforcer les équipes ... Nous vous proposons pour l'hiver prochain :



- Ski encadré pour les jeunes de 5-13 ans (notion de ski demandé), ski libre pour les adolescents de 14 ans et plus. Pour les débutants non autonomes : présence d'un adulte obligatoire.
- Groupe découverte pour les adultes débutants (de 18 à 107 ans).
- Cours de ski, avec un moniteur ESF, pour les enfants (1 fois par mois).
- Possibilité de faire des groupes ski de fond et raquettes.
- Navette autocar, pour ceux qui souhaitent profiter différemment de la station.
- Prix intéressant !!! Forfait à 7 € (tarif 2012/2013).
- Boissons chaudes et goûter offert après le ski.
- Passage des étoiles, flèche et chamois : 29 mars 2014, suivi d'un repas de fin de saison. Ces manifestations sont ouvertes aux anciens membres, dont la présence sera appréciée.

Tarifs adhésion pour les habitants de Saint-Julien-Montdenis et de Montchichet-Albanne :

- Individuel : 15 €
- Famille : 25 €

L'Amicale Laïque participe également à l'animation de la commune ; quelques dates à retenir :

- **Chasse aux œufs** : Lundi de Pâques 21 avril 2014, avec ventes de pizzas.
- **Randonnées pédestres à la journée** : une sortie par mois, de mai à septembre 2014.
- **Pique-nique annuel** : printemps 2014 (date non encore déterminée).



Contact : Jean-Marc HERMES
33, rue de la Croix Blanche – 73870 SAINT- JULIEN-MONTDENIS
Tél. : 06 30 70 03 76 - @ : jean-marc@hermesjm.fr
Site Internet : www.amicale-laique.net
Adresse postale
MAIRIE 73870 ST JULIEN-MONTDENIS

Les associations

Comité de jumelage

Lac Majeur Iles Borromées



Le 22 septembre le comité organisait, dans le cadre d'une sortie découverte du Piémont, une journée aux Iles Borromées.

Après un départ matinal et un arrêt café sur l'autoroute, le groupe, d'une trentaine de personnes, rejoignait la ville de Stresa vers 10h 00 sous une météo clémente.

Notre guide local nous attendait pour une traversée en bateau afin rejoindre l'île puis la visite du palais et de ses jardins, où chacun a pu apprécier la richesse et la beauté du site.

Vers 12 h 00, c'est de nouveau en bateau que nous avons gagné l'île des Pêcheurs pour un déjeuner typique et convivial.

L'après-midi libre permet à tout le monde de flâner et de s'adonner au shopping dans les petites ruelles typiques de l'île.

En fin d'après-midi tout le monde rejoignait la terre ferme, une dernière balade dans la ville de Stresa pour une petite glace italienne et à 16h30 départ pour la France.

Une journée conviviale et dans la bonne humeur. Certains n'ont pas hésité à pousser la chansonnette pendant le voyage retour.



Sortie du 07 juillet 2013 Le Chemin des Ardoisiers.

Le comité a invité ses homologues de Villarfocchiardo le dimanche 7 Juillet pour découvrir le chemin des Ardoisiers. L'invitation avait été étendue à Ski et Montagne, la Boule Ardoisière et au Don du Sang, trois associations qui prêtent régulièrement main forte pour organiser chaque année la fête de l'hiver.

Rendez-vous fixé à 9h30 au départ du chemin où nous avons accueilli l'ensemble des participants, une soixantaine de personnes, avec le traditionnel café-croissants, avant de se lancer à la découverte de l'histoire de l'ardoise.

Chacun à son allure et par petits groupes tout le monde a pu apprécier le paysage et les commentaires tout au long de la montée. Pour ceux qui avaient des difficultés, c'est par le car de nos amis Italiens qu'ils ont rejoint Montdenis pour prêter main forte à José, Marie-Jo et Colette, chargés de préparer le repas et l'apéritif servis dans la grange de Mr le Maire. Au menu : frites/grillades et vin de la vigne.

Tout le monde a partagé avec plaisir ce moment convivial et nos amis Italiens, comme à l'habitude, ont agrémenté l'après-midi en chansons.

Ce n'est que vers 16h30 que les plus téméraires ont repris le chemin de la descente, les autres ont profité du car pour rejoindre le pont du Costerg.

Les associations

Chapelle de Grenis

Triste semestre
pour notre association :

En effet trois de nos membres nous ont quittés en peu de temps : Jean- Claude Pasquier, Maryse Traversaz en août et Robert Buffard en octobre.

Jean-Claude et Robert comptaient parmi les membres fondateurs de «la Chapelle de Grenis» en 1996. Ils n'ont jamais raté une corvée ou une manifestation tant que leur santé le leur a permis et ils ont grandement contribué à ce que notre association soit ce qu'elle est aujourd'hui. Maryse venait elle aussi depuis de nombreuses années nous prêter main forte à chaque manifestation. Ils vont beaucoup nous manquer mais nous continuerons malgré tout de notre mieux d'autant que nous pouvons compter sur quelques bonnes volontés qui, depuis leur départ, sont venues nous aider à assurer la fête à Grenis en juillet et la journée boudin en octobre. Merci à eux .



La journée boudin du 20 octobre



Messe en musique le 28 juillet

La FNATH



- Vous êtes victime d'un accident de travail
- Atteint d'une maladie professionnelle
- Licencié pour inaptitude
- Vous rencontrez des difficultés dans votre emploi actuel
- Vous voulez savoir quels sont vos droits et vos recours

La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés) vous accueille à Saint-Jean-de-Maurienne, salle Louis Armand le 2ème vendredi de chaque mois de 9h15 à 10h30
Pour tous renseignements contacter M. Raymond MAGNIN au 04 79 20 46 30 ou Marc RAVIER au 04 79 59 61 36.

Les associations

ADMR

Lettre de Monsieur Jean-Pierre BOCHET

Le premier bulletin municipal de 2014 nous permet l'évocation des années écoulées depuis 1964, année de la création de notre Association ADMR par Messieurs Jules GROS et René JACQUEMMOZ.

Et oui 50 ans déjà qu'une équipe de militants familiaux décidèrent l'embauche d'une Travailleuse Familiale (TF) pour venir en aide aux familles dans le besoin.

Mais très vite de nouveaux services ont vu le jour :

- **1975** service aide-ménagère auprès des personnes âgées.

- **1983** services auxiliaires de vie auprès des personnes handicapées et dès 1970 fusion avec l'association de Saint-Martin-laPorte.

- **1983** élargissement de nos services aux communes de Villargondran et de Montricher-Albanne et nous devenons l'Association « La Mauriennaise » ADMR.

- **2003** nouvelles fusions avec Saint-Michel-de-Maurienne et Saint-Martin-d'Arc.

Si la force de notre institution familiale est fondée sur les bénévoles qui la composent, elle l'est aussi par l'ensemble des salariées qui par leur implication quotidienne auprès des bénéficiaires en sont les actrices.

Notre association s'est inscrite dans la durée, grâce à la reconnaissance des collectivités locales, qui nous ont toujours soutenus et surtout ces dernières années où sans elles nous aurions certainement jeté l'éponge.

Alors je profite de cette page pour les remercier tous, maires et conseillers municipaux de nos communes qui malgré des budgets de plus en plus difficiles nous ont permis de continuer notre mission de service à la personne.

Bien souvent nous entendons « j'ai droit ... vous me devez... » simplement on oublie de se poser la question : qui paye ???

Depuis plusieurs années déjà, les taux horaires reconnus par les différents financeurs sont bien en dessous des prix de revient réels du terrain ; sans compter les gestions administratives de plus

en plus lourdes, imposées par ces derniers se dégageant ainsi de leurs responsabilités.

Si financièrement nous avons réussi à tenir la tête hors de l'eau, pour répondre aux besoins de nos bénéficiaires nous le devons à nos municipalités, ne l'oublions pas. Alors cessons de dire « je veux... j'ai droit... ». Soyons tous dans ces moments difficiles des citoyens responsables.

Notre association locale **ADMR** fait partie d'un réseau national ; depuis toujours basé sur une relation triangulaire, ce que nous, bénévoles, appelons le « triangle d'or », basé sur la solidarité et la réciprocité qui se construit tous les jours entre

- le bénéficiaire ou son entourage

- le professionnel qui intervient

- le référent bénévole.

Dans les six communes que nous couvrons par nos services, un bénévole est au plus près de chez vous. Notre association tire sa force de l'engagement de toute l'équipe et ce modèle fait référence dans l'économie sociale.

La professionnalisation de nos équipes fait partie de la stratégie **ADMR** ; son enjeu est double, améliorer encore et toujours les services apportés aux bénéficiaires et favoriser l'évolution professionnelle de nos salariées.

Forte de ces atouts, l'**ADMR** est en perpétuelle évolution s'enrichissant chaque jour de la contribution de ses bénéficiaires, de ses salariées et de ses bénévoles.

Alors si vous avez besoin d'un petit coup de main, n'hésitez pas, ensemble nous trouverons le service qui vous convient.

Deux secrétaires sont à votre écoute au « 318, rue du Bourg » (sous-sol de la mairie) les lundis, mardis, mercredis et vendredis matin de 8h30 à 12h et le jeudi après midi de 14h à 17h.

Un numéro de téléphone : 04 79 56 87 35.

En cas d'absence laisser votre message, nous vous rappellerons.

Meilleurs vœux et bonne année à tous.

Les associations

ASM Basket souffle ses 60 bougies !

Comment commencer un papier sur l'ASM Basket sans avoir une pensée pour Emile Martoïa, qui nous a quittés en 2013 : Grand Monsieur du basket Saint Glenain, membre de l'équipe fondatrice de l'ASM, il nous a transmis toutes les valeurs du club : loin des problèmes de société, d'argent ou de politique. Juste une bande de copains qui partage une même passion, dans la bonne humeur, sans oublier la culture de la gagne.

Les 1er et 2 juin derniers, une grande fête était organisée à l'occasion des 60 ans de l'ASM Basket. Depuis 1952 sur le terrain du groupe scolaire, en passant par le quartier de la gare où ni le froid, ni la neige n'empêchaient le bon déroulement des matches, puis en déménageant au gymnase des Bourguignons, maintenant complexe sportif de la Croix des Têtes rénové en 2012, le chemin a été long et beau : parfois difficile, quand le club ne comptait que 7 adhérents comme à la fin des années 70 et parfois exceptionnel comme dans les années 90, avec une pointe à 134 licenciés.

Ce chemin, qui a vu passer un bon nombre de basketteurs, tout le monde l'a repartagé au cours de ce week-end.

Le samedi, les anciennes gloires de l'ASM, les moins anciens, les jeunes et les très jeunes étaient réunis sur le terrain pour en découdre amicalement avec la balle orange. Dans la bonne humeur, plus d'une centaine d'anciens et actuels joueurs se sont affrontés dans des matches intergénérationnels, ce qui a démontré que le basket, c'est comme le vélo : une fois qu'on a appris, ça ne s'oublie pas !

Le dimanche a débuté au cimetière de Saint-Julien-Montdenis pour un dépôt de gerbe. Les dirigeants de l'ASM n'oublient pas leurs prédécesseurs : en petit comité, ils leur ont rendu hommage.

La journée a continué au gymnase : avec les discours de Monsieur le Maire Marc Tournabien, Monsieur le Conseiller Général Pierre-Marie Charvoz et du président Marcel Viard, qui a fait ou refait découvrir l'histoire du basket à Saint-Julien.

Puis les quelques 130 personnes présentes se sont attablées pour partager un repas convivial, où certains nous ont montré qu'en plus de leurs talents de basketteurs, ils savaient aussi chanter !

Cette saison, l'ASM connaît une nette augmentation du nombre de licenciés : plus d'une centaine de personnes, dont près de 60 jeunes à l'école de basket ! De quoi sauter de joie après la chute spectaculaire d'il y a deux ans lors de la rénovation du gymnase (32 adhérents). Ce nouveau gymnase y est sûrement pour quelque chose, de même que le très bon résultat de l'équipe de France, emmenée par Tony Parker, qui a fait la Une de tous les journaux avec leur 1ère médaille d'or dans un championnat d'Europe. Mais le mérite en revient aussi à l'équipe dirigeante, jeune et dynamique, qui a su donner envie à tous de venir jouer ou rejouer au basket. L'équipe des entraîneurs de l'école de basket y est aussi pour quelque chose : sous la houlette de Guillaume et Gaël Viard, secondés par Rudy Laymand, Pierre-Loïc Viard et parfois même Marcel Viard, les jeunes pousses Saint Glenainches sont bien encadrées et apprennent le basket dans la bonne humeur.

Une trentaine de Baby Basket, nés entre 2007 et 2010, trop petits pour la compétition, apprivoise la balle orange tous les mercredis de 16h30 à 17h30.

Deux équipes mini-poussins, nés en 2005-2006, ont été inscrites en championnat départemental. Outre les entraînements du mercredi, de 13h30 à 15h, ils pourront se frotter à leurs camarades savoyards les samedis lors des plateaux.

Il en est de même pour les poussins, nés en 2003-2004, qui s'entraînent quant à eux les jeudis de 17h30 à 19h. Et grande nouveauté, l'ASM a pu engager une équipe benjamine, nées en 2001-2002. Cela n'était plus arrivé depuis le début des années 2000 ! Elles s'entraînent les mercredis de 15h à 16h30, ainsi que les vendredis de 18h à 19h30 et ont une dizaine de matches au programme.

Sans oublier les deux équipes seniors masculines et l'équipe seniors féminine. Cette dernière, finaliste de la coupe de Savoie le 1er mai dernier, a loupé d'un cheveu un titre à domicile, car les finales étaient organisées par l'ASM.

En dehors des terrains, l'ASM reste très active : le concours de belote a eu lieu le 27 octobre et a réuni 36 doublettes. Le club a lancé une vente de calendriers, organisera le 6 avril prochain un thé dansant, ainsi que son traditionnel Festibasket le 1er juin.

Rendez-vous organisés par l'ASM Basket, à noter dans l'agenda :

- 6 avril 2014 : Thé Dansant - 1er juin 2014 : Festibasket - 19 octobre 2014 : Concours de belote

Les associations



Les associations



Echo ardoisier

L'année musicale a commencé par la traditionnelle fête de Saint-Julien-Montdenis le week-end des 31 août/1er septembre. À cette occasion, les musiciens ont défilé dans les rues du village le samedi soir au son des morceaux du carnet, éclairés par les lampions. Le lendemain, ils ont joué en fin de matinée pour la remise des prix du trail en l'honneur de **Joël CHATEL** ainsi que pour l'apéritif offert par la municipalité.

Le loto a eu lieu **le dimanche 3 novembre** à la salle de la Croix des Têtes. Le public a comme d'habitude été très nombreux pour tenter de gagner les nombreux lots proposés tels que des paniers garnis, des forfaits de ski, des séjours à la montagne, du matériel HI-FI ainsi qu'une croisière en Méditerranée.

Le dimanche 10 novembre a eu lieu la vente des calendriers et les habitants de Saint-Julien ont une fois encore été très généreux.

Le lundi 11 novembre, l'harmonie a donné un concert à l'Église pour la commémoration de la fin de la guerre et a participé à la cérémonie au son de la Marseillaise.

de l'Écho. Ainsi, **le samedi 23 novembre**, l'Écho s'est déplacé à Villarfochiardo afin de partager un concert en commun.

Le programme a été varié et quatre morceaux ont été joués et dirigés par les deux chefs d'orchestre des deux harmonies ainsi que leurs deux sous-directrices. Le public a ainsi pu apprécier Jungle, Théâtre Music (Mouvement I et II), Le masque de Zorro et l'ami des bêtes.

Le concert de Noël se déroulera **le dimanche 22 décembre** à la salle des fêtes de Saint-Julien-Montdenis à 17h avec pour thème les musiques de film. Un support vidéo viendra compléter ce riche programme avec des extraits des films joués. Le montage des vidéos a été un travail long et difficile et l'Écho tient à remercier tout particulièrement **Manon LAURENT** qui a beaucoup travaillé pour que le projet puisse voir le jour ainsi que les musiciens volontaires l'ayant aidée.

Le 8 juin 2014 aura lieu le concours national permettant à l'Écho de conserver son titre en Honneur, classant l'harmonie parmi les meilleures de France.



Cette année la Sainte-Cécile s'est déroulée en Italie. En effet, dans le cadre des 50 ans d'amitié entre les harmonies de Villarfochiardo et Saint-Julien-Montdenis, les musiciens des deux communes jumelées se sont retrouvés à plusieurs reprises au

cours de l'année 2013. L'harmonie de Villarfochiardo était venue au concert de Noël ainsi qu'au concert de printemps pour chanter et jouer avec les musiciens



Les associations

Tirelire des écoles



La Tirelire des Ecoles a pour but d'aider les enseignantes, sur le plan financier, à travers les actions qu'elles mènent pendant l'année scolaire. Pour l'année 2012-2013, la Tirelire a financé pour la maternelle : des sorties ski, une visite d'une ferme et des achats de divers matériels. Pour l'élémentaire : une sortie à Turin pour 3 classes, une sortie à Grésy, une sortie à l'école du cinéma et offert une calculatrice à tous les élèves passant en 6ème. Nous avons financé aussi divers jeux pour la garderie élémentaire.

Cette année est prévu : le vide-armoire le 24 novembre, le spectacle de Noël le 8 décembre, le carnaval le 12 avril 2014, le vide-armoire du printemps le 18 mai 2014 et bien sûr nos deux tombolas qui contribuent elles-aussi aux financements des activités des enfants.

Nous sommes une vingtaine de bénévoles ce qui est peu pour le nombre de familles fréquentant l'école. Venez nous rejoindre.

Dominique HERMES
197, rue des Cigales
73870 ST JULIEN MTDENIS
04 79 59 01 75

Un an ... et 10 films !



Ciné Club
Les Safraniers

Tous les premiers mardis de chaque mois, une trentaine d'amateurs de cinéma se retrouvent salle de la Croix des Têtes à 20h pour voir avec plaisir un film plus ou moins récent, français ou non. Vous pourrez ensuite nous faire partager vos impressions lors du débat animé par Daniel Frison, analyste filmique.

Si vous êtes intéressé venez nous rejoindre le mardi 4 Février à 20h.

Adhésion : 25€ par an - Gratuit pour les mineurs.

Contact : Mme LAPOSTOLLE : 04-79-56-77-07



Le don du sang

L'association pour le don du sang bénévole a tenu son assemblée générale en présence du docteur Guilly, représentant le centre de transfusion de Chambéry, de Marcel Bochet, responsable du CCAS, de Gabriel Scheider, vice-président de l'union départementale des donneurs de sang de Savoie, ainsi que des présidents des amicales de Saint-Jean-de-Maurienne et de Modane ; Mr le Maire était excusé.

Le bilan moral et financier a été accepté et voté à l'unanimité.

Un long débat s'est ensuite engagé, suite aux questions posées au médecin, tant sur l'utilisation des "poches" de sang que sur les besoins de plus en plus importants, suite aux différentes maladies.

Des informations ont été également données sur le don de moelle osseuse.

Les trois collectes de 2013 ont marqué une augmentation de 10% du nombre de dons, en comparaison avec l'année 2012.

218 personnes se sont présentées, dont 8 nouveaux

donneurs, 198 ont été prélevés. Résultats très encourageants pour les membres de l'association, voyant que leur travail n'est pas inutile.

Une remise de diplômes et médailles a terminé cette réunion, suivie du pot de l'amitié.

Un grand merci à tous les donneurs et félicitations à toutes celles et ceux qui ont été récompensés.

Rendez-vous pour les collectes 2014 : les 20 Mars, 19 Juin, 24 Septembre de 16h00 à 19h00.

Les diplômés :

Pour 10 dons : Mme Valérie Borjon, Mr Emmanuel Gauthier, Mlle Marine Lanoue, Mr Germain Pasquier, Mlle Eve Petroix, Mme Bernadette Ravier, Mlle Charline Raviscini, Mr Christian Rosset, Mme Valérie Seguela.

Pour 25 dons : Mme Santa Dalla Costa, Mr Charles-Marie Maréchal, Mr Mickaël Plaisance, Mlle Sandie Rosset, Mr Dominique Tireau.

Pour 100 dons : Mr André Buttard. Diplôme reçu au Château des Ducs de Savoie.

Le président M André BUTTARD



Mairie suite

La mairie-école est devenue trop exigüe

La mairie s'agrandit :

La mairie-école avait été construite pour deux classes et le logement des instituteurs (voir bulletin n° 29) mais un poste d'adjoint et un d'adjointe ont été créés, le bâtiment devient alors trop petit pour accueillir la mairie, deux classes et le logement des maîtres.

La solution serait d'exhausser d'un étage la partie nord de la mairie-école en la mettant au même niveau que la partie sud, ce qui permettrait d'y aménager 6 pièces qui seraient affectées au logement de l'instituteur titulaire et de l'instituteur adjoint.

Le 9-2-1890, lors de la séance du conseil municipal est soumis le projet d'agrandissement de la mairie-école pour le logement des deux instituteurs. Ceci éviterait la location d'un logement et permettrait d'agrandir celui de l'instituteur titulaire inhabitable par une famille (31 m²).

En conséquence le conseil municipal décide la mise à l'étude d'un projet d'agrandissement de la mairie-école. Il autorise le maire à solliciter un architecte pour la réalisation des plans et du devis. En mai 1890, l'architecte M. Sibillin, soumet les plans et le devis qui

se monte à 8 650 F, somme qui devra être empruntée sur 30 ans, la subvention de l'Etat étant de 66 %.

Les travaux sont réalisés par M Trivero, entrepreneur de Saint-Michel-de-Maurienne.

La mairie abrite l'école maternelle :

A la rentrée 1959 l'ouverture d'une classe enfantine a lieu dans les deux classes désaffectées (voir plan du bulletin n° 29) suite au transfert des filles à la rentrée 1958 au nouveau groupe scolaire. Je suppose qu'elle est fermée en 1964 lors de la mise en service de l'école maternelle actuelle. Elle rouvrira provisoirement à la rentrée des vacances de Pâques 1965 par transfert de l'école de la gare. Sa fermeture définitive aura lieu en 1973.

La mairie se transforme :

En 1982 de gros travaux sont engagés pour transformer le bâtiment de la mairie. Les escaliers de la face sud sont supprimés, l'entrée se fera face nord du bâtiment.

L'école et la mairie sont maintenant des bâtiments distincts, en mairie sont aussi regroupés les services administratifs et techniques ainsi que le service social.



La porte que nous apercevons au-dessous des escaliers était celle du local attribué aux sapeurs-pompiers

Sources : journal « La Savoie »
Archives communales
Bernadette Buffaz

Les écoles

Les écoles

Les sept classes des écoles maternelle et élémentaire bénéficient des actions culturelles menées sur la commune.

Des projections cinématographiques grâce au ciné-club.

Les commentaires éclairés de M. Frison permettent de souligner des éléments caractéristiques du film et d'affiner la compréhension des élèves. Dans le cadre de ce partenariat, le groupe scolaire participe à l'action «Le jour le plus court» le 20 décembre 2013.

Expositions jeunesse à la bibliothèque

Participation des élèves de PS, MS, GS, CP, CE1 au prix des Incorruptibles en lien avec la bibliothèque.

Lire et faire lire

Des personnes de plus de 50 ans viennent partager leur plaisir de lire avec nos jeunes apprentis lecteurs. Hélas ! Seule une classe, celle des CP-CE1, peut bénéficier de cette action en raison du faible nombre de bénévoles. Si vous aimez lire et si vous souhaitez devenir bénévole, n'hésitez pas à contacter l'école pour de plus amples renseignements.



Les maternelles



CP/ CE1

Les écoles

La solidarité en action

⇒ Depuis plusieurs années, les élèves de l'école - cette année les élèves de CE2 - correspondent avec une classe de Tansablogo au Burkina Faso. L'an passé, un arbre de la solidarité a été planté. Cette année, une plaque commémorative a été posée dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale.

⇒ Depuis trois ans, les élèves participent à la collecte des bouchons en faveur des personnes handicapées moteur.

⇒ Enfin, cette année, plusieurs classes participent au défi Recy-lum :

Recyclons ici...pour éclairer là-bas!

Les enfants ont pour mission de sensibiliser leur entourage et leur quartier à l'importance du recyclage des lampes pour préserver les ressources naturelles, en proposant de rapporter les lampes usagées en magasin. Les actions d'information menées par les classes participantes permettront à l'association Électriciens Sans Frontières d'apporter la lumière dans 4 écoles en Haïti, au Pérou, au Burkina Faso et au Népal, grâce au soutien de Récyclum, l'éco-organisme qui «recycle la lumière». Récyclum et Electriciens sans frontières sont des organisations à but non lucratif.

Un Emploi Vie Scolaire a été créé dans le cadre de la refondation de l'École.

Les directeurs des écoles bénéficient, pour un an, d'une aide administrative une journée par semaine.



CE1/ CE2



CM1/ CM2



CM1/ CE2

Le fleurissement

CONCOURS FLEURISSEMENT 2013

PALMARES DEPARTEMENTAL

Catégorie 4 balcons ou terrasses visibles de la voie publique

concours montagne

COUTAZ Christiane et André

Catégorie 12 concours plaine jardins potagers fleuris

Mme ARNAUD Germaine

Communes concours plaine communes de 1500 à 4000 habitants :

Saint-Julien-Montdenis : 4ème



Le fleurissement

PALMARES COMMUNAL

ALA Maryvonne et Jean
AMEVET Christiane et Daniel
AMEVET Odile et Marc
ARGENTIER Anne-Marie et Michel
ARLE Christiane et Jean
ARNAUD Germaine
BEGNIS Pierre
Bar des Ouillons
BELLET Mireille et Pierre
BORJON Paulette et Bernard
BORJON Georgette et Aimé
BOUVIER Jocelyne et Gérard
COUTAZ Christiane et André
DALLA COSTA Danielle
DIDIER Régine et André
FALCOZ Estelle et Jacques
FALCOZ Maryse et Raymond
FAVIER Véronique et Guy
FEAZ Françoise et Hervé
FOSCHIA Georgette et Walter
GIRAUD Marianne
GRANGE Robert et Josiane
LUCAS Francisco
MARMI Raymonde et Robert
MAGNIN Madeleine et Henri
PELLEGRINI Joël
PERRET André
RAYMOND Luisa et Serge
RATEL Monique et Joseph
SALVADOR Fabrice et JOBERT Marie-Josèphe
SIBUE Joséphine
TESSIER Magalie
VIARD Joëlle et Guy



Nous remercions toutes les personnes pour le fleurissement 2013 ainsi que Noël BARD, notre jardinier, pour le travail qu'il effectue chaque année pour embellir notre commune. Nous les encourageons à poursuivre pour 2014.

M Jean-François THIAFFEY

Les nouvelles entreprises

Club
moving

**BOUGER
c'est
VIVRE**

*Espace cardio-training
Plateau musculation
Fitness/cours-collectif
Squash
Spa, sauna, hammam
Institut soins du corps*

ZUMBA
fitness

TECHNOGYM
The Wellness Company

LES MILLS

Club moving

Bouger, c'est vivre !

**ZAC Pré de Pâques
73870 St Julien Mont Denis
Infoline - 04 79 05 89 96**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h
et le samedi de 9h à 12h

Cigarettes électroniques

Nouveau à Saint-Julien-Montdenis
Ouverture d'une boutique de cigarettes électroniques
dès le mois de décembre.

La réglementation en France :

Les cigarettes électroniques resteront en vente libre, mais seront davantage encadrées. Ainsi en a décidé le Parlement européen à l'issue d'un vote, mardi 8 octobre, à Strasbourg. Une majorité d'eurodéputés s'est prononcée contre un amendement qui visait à donner un statut de médicament à ce type de cigarettes pour limiter sa diffusion aux seules pharmacies.

Ces cigarettes, considérées comme un produit dérivé du tabac puisque pouvant contenir de la nicotine, seront donc interdites de vente aux mineurs et de publicité. La liste des produits les composant devra de surcroît être rendue publique.



Boutique Cigarettes Electroniques

L.V.D.A
"Les Vapeurs D'Adèle"

Contact :
Elisabeth Piet 06 62 56 50 62 lvdale@free.fr

Atelier du Luthier Guittares Cou - ZA du Pré de Pâques
73870 Saint Julien Montdenis

Les nouvelles entreprises

Guillaume Collombet

Guillaume Collombet
Photographe - cinéaste



10 clos chambrune
73870 St Julien Montdenis

collombet@aol.fr
06.31.68.93.69

www.guillaumecollombet.com



Espace jeunes

pour les 6-20 ans

AVEC LES CARTES "LES BONS PLANS" DE L'ESPACE JEUNES OU "JOUR" DU CONSEIL GÉNÉRAL

LES BONS PLANS

LOCATION DE MATERIEL PACK LOISIR AVEC CASQUE **11€**

SAUF AUX KARELLIS - 13,20€

LISTE DES MAGASINS ACCEPTANT LES "BONS PLANS" DISPONIBLE AUPRES DE L'ESPACE JEUNES

NAVETTES VACANCES ESPACE JEUNES **2,50€**

LIGNES REGULIERES TRANSALPES **4€**

SUR LES FORAITS "JOURNEE" -50%

-30%

INFOS et INSCRIPTIONS
ESPACE JEUNES
04 79 59 94 95
www.espacejeunes-cccm.com




Hiver 2013-2014

Comment obtenir la carte "Les Bons Plans" ?

- Avoir entre 6 et 20 ans
- Habiter le canton de Saint-Jean-de-Maurienne
- Apporter 1 photo d'identité.

LA NEIGE T'ATTEND !

Plus d'infos :

ESPACE JEUNES

04 79 59 94 95

www.espacejeunes-cccm.com

L'Espace Jeunes sera fermé du 21 décembre au 5 janvier inclus.

VACANCES D'HIVER NAVETTE DE L'ESPACE JEUNES

TARIF UNIQUE ALLER-RETOUR

2,50€

NAVETTES ORGANISEES PAR L'ESPACE JEUNES SELON UN PROGRAMME QUI SERA DIFFUSE FIN JANVIER EN MEME TEMPS QUE LE PROGRAMME D'ACTIVITES DES VACANCES D'HIVER.

INSCRIPTION PREALABLE AU PLUS TARD LA VEILLE.

SAISON NAVETTE REGULIERE TRANSALPES

POUR 6 DESTINATIONS

TARIF UNIQUE ALLER-RETOUR

4€

CIRCULE TOUTE LA SAISON D'HIVER VERS :

CORBIER
KARELLIS (WEEK-END)
LA TOUSSUIRE
ALBIEZ (WEEK-END)
SAINT-JEAN-D'ARVES
SAINT-SORLIN-D'ARVES
LIGNES REGULIERES TRANSALPES.
TICKET EN VENTE A L'ESPACE JEUNES AU PLUS TARD LA VEILLE DU JOUR

LES BONS PLANS DU CP AU CM2

| | |
|--------------------------|--------|
| KARELLIS | 9,50€ |
| ALBIEZ | 9,80€ |
| TOUSSUIRE | |
| CORBIER | |
| ST JEAN D'ARVES | 15,60€ |
| ST SORLIN D'ARVES | |
| ST COLOMBAN DES VILLARDS | |
| SYBELLES | 20,50€ |

"CLES" DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA 6^{ÈME} À LA 3^{ÈME}

| | |
|--------------------------|--------|
| KARELLIS | 13,00€ |
| ALBIEZ | 12,00€ |
| TOUSSUIRE | |
| CORBIER | |
| ST JEAN D'ARVES | 15,60€ |
| ST SORLIN D'ARVES | |
| ST COLOMBAN DES VILLARDS | |
| SYBELLES | 20,50€ |

LES BONS PLANS DE LA 2^{ÈME} À 20 ANS INCLUS

| | |
|--------------------------|--------|
| KARELLIS | 15,00€ |
| ALBIEZ | 14,30€ |
| TOUSSUIRE | |
| CORBIER | |
| ST JEAN D'ARVES | 22,00€ |
| ST SORLIN D'ARVES | |
| ST COLOMBAN DES VILLARDS | |
| SYBELLES | 28,60€ |

Location de MATERIEL 11€

PACK LOISIR AVEC CASQUE
* SAUF AUX KARELLIS : 13,20€
LISTE DES MAGASINS ACCEPTANT LES "BONS PLANS" DISPONIBLE AUPRES DE L'ESPACE JEUNES

VIVRE ENSEMBLE!

A l'occasion de la semaine de la solidarité internationale 2013, une cérémonie autour du solid'arbre a été organisée le vendredi 29 novembre dans la cour du groupe scolaire. Elle a rassemblé les élèves des classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 accompagnées de leurs institutrices Mmes Mélanie Ambrossetto et Valérie Bernard, le maire M. Marc Tournabien et des conseillers municipaux, des parents et des représentants du comité de pilotage de la semaine internationale.

Les enfants avaient réfléchi sur le thème de la solidarité. Ils ont mis en scène une poésie sur «quelles différences» et chanté les maisons du monde. Ce fut également l'occasion pour eux d'échanger avec le maire, M. Marc Tournabien qui a rappelé la plantation de l'arbre, un gingko bilboa, l'année dernière et le soin que chaque écolier doit en prendre pour qu'il grandisse.

Le directeur de l'école de Tansablogo au Burkina Faso avec laquelle les élèves échangent du courrier s'est associé à cette cérémonie en demandant de croire à l'amitié et à l'interpénétration culturelle car ce sont des valeurs sûres de partage, gages de paix et de stabilité.

Pour clôturer la cérémonie, M. Tournabien a dévoilé l'aura sur laquelle ont été gravés les mots : « Cet arbre de la solidarité, de l'amitié et de la paix a été planté le 26 novembre 2012 ».



FERROPEM

Dans le cadre des festivités du centenaire de l'usine en 2014, Ferropem va réaliser un ouvrage sur la vie de l'usine d'hier et aujourd'hui : si vous êtes en possession de vieilles photos mettez vous en contact avec Sébastien TRIQUET



Sébastien TRIQUET

Responsable R.H.

+0033 (0) 4 79 83 53 60

+0033 (0) 4 79 59 67 52

FERROPEM Montricher
Route des Karellis
73870 SAINT JULIEN MONTDENIS
FRANCE
sebastien.triquet@pemsil.com



Pensez à trier !

Nous vous informons qu'un bac pour les plastiques est à votre disposition au cimetière pour y jeter vos vieux pots ou emballages plastiques, merci de votre compréhension.

PARTAGEZ VOS VACANCES DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagerez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Accueillez 2 à 3 semaines pendant l'été un enfant de 6 à 11 ans ; vous participerez à son développement et à son épanouissement ; vous contribuerez aussi à promouvoir ses capacités et son autonomie.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.



Pour partager la chaleur de votre foyer cet été,
contactez le SECOURS CATHOLIQUE de SAVOIE :

- ◆ au 04 79 60 54 00
- ◆ mail : afv.730@secours-catholique.org
- ◆ Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière,
73000 Bassens



Recherche de bénévoles

Le PCS (plan communal de sauvegarde communal) a été présenté aux habitants de la commune le 4 décembre, si vous souhaitez être bénévole pour aider en cas de sinistre, faites-vous inscrire en mairie.



Manifestations prévues au 1er semestre 2014

A l'Espace Sportif et Culturel
de Saint-Julien-Montdenis

12 janvier 2014 :
thé dansant du « club des aînés »

17 janvier 2014 : vœux du maire

15 février 2014 : concert de l'orchestre des pays de Savoie avec la
participation de l'Echo Ardoisier

22 février 2014 : tournoi de poker avec le football club

8 mars 2014 : loto du « club des sports des Karellis »

19 mars 2014 : spectacle Malraux

6 avril 2014 : thé dansant « A.S.M. Basket »

12 avril 2014 : carnaval avec « la tirelire des écoles »

4 mai 2014 : concert de printemps de l'Echo Ardoisier

18 mai 2014 : vide-armoires avec « la tirelire des écoles »

1er juin 2014 : festibasket

20 ou 21 juin 2014 : audition école de musique

19 octobre 2014 : concours de Belote
de l'ASM

